

**RELEVE DES AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER
27 février 2003**

ORDRE DU JOUR	AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
I. POURSUITE DE L'EXAMEN DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'EPA J. F CHAMPOLLION		DIVISION DE LA SCOLARITE
DOSSIER D'HABILITATION DE :		
<p>⇒ LA LICENCE PROFESSIONNELLE « GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE PLEINE NATURE »</p> <p>⇒ LA LICENCE « SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES »</p>	Avis favorable à l'unanimité.	DIVISION DE LA SCOLARITE
II. EXAMEN DU CURSUS LICENCE « PHYSIQUE ET APPLICATIONS AUX SCIENCES DE L'UNIVERS ET DE L'ENVIRONNEMENT » DE TARBES	Avis favorable à l'unanimité.	DIVISION DE LA SCOLARITE
III. EXAMEN DES MODIFICATIONS APORTEES AUX MAQUETTES D'HABILITATION A LA DEMANDE DU CEVU (séances des 13 et 14 février 2003) <p>⇒ 1^{ère} ANNEE DE DEUG SCIENCES ET TECHNOLOGIES : * MAJEURE « INFORMATIQUE, MATHEMATIQUES, MECANIQUE »:</p> <p>RECOURS AUX COURS DE LA 1^{ère} PERIODE AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT DES MATHEMATIQUES</p>	<p>Pour 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le CEVU se prononce pour des cours de TD clairement identifiés dans les maquettes d'habilitations et s'engage à étudier tout projet de cours de TD présenté par les Mathématiciens qui au cours de la 1^{ère} période de 1^{ère} année permettrait de faciliter l'intégration des étudiants à l'Université, sans générer d'heures complémentaires.</p> <p>Cette expérimentation serait mise en œuvre après autorisation des conseils pour la durée de l'année universitaire et serait obligatoirement soumise à l'évaluation pédagogique.</p> <p>Après avoir noté que la diminution horaire sera répartie proportionnellement sur les trois pôles Mathématiques, Informatique et Mécanique, le CEVU prononce à l'unanimité pour la levée des réserves.</p>	DIVISION DE LA SCOLARITE
<p>⇒ DOMAINE STAPS CURSUS LICENCE ET CURSUS MASTER</p> <p>⇒ DOMAINE PHYSIQUE, CHIMIE ET APPLICATIONS</p> <p>* A PROPOS DU DIPLOME SUPERIEUR D'ETUDE DES MATERIAUX (DESM)</p>	A l'unanimité, le conseil est favorable à la levée des réserves.	

<p><u>* CURSUS LICENCE</u></p> <p><u>* CURSUS MASTER</u></p> <p>⇒ <u>DOMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES SYSTEMES (STIS)</u></p> <p><u>* CURSUS LICENCE</u></p> <p><u>* CURSUS MASTER</u></p> <p>⇒ <u>DOMAINE SCIENCES DE L'UNIVERS</u></p> <p><u>* CUSUS LICENCE ET CURSUS MASTER</u></p> <p>⇒ <u>DOMAINE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE</u></p> <p><u>* CURSUS LICENCE</u></p> <p><u>* CURSUS MASTER INFORMATIQUE</u></p> <p><u>* CURSUS MASTER MATHEMATIQUES</u></p> <p>⇒<u>DOMAINE INGENIERIE IUP</u></p> <p>⇒ <u>DOMAINE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET COMMUNICATIONS</u></p> <p><u>* CURSUS LICENCE ET CURSUS MASTER</u></p>	<p>Les réserves sont levées à l'unanimité sauf en ce qui concerne la licence de « physique ». Le volume horaire global de cette dernière, n'ayant pas été ramené à 600 h, par 11 voix pour 3 abstentions, le CEVU a souhaité maintenir un avis réservé sur ce projet.</p> <p>Les réserves sont levées à l'unanimité sauf en ce qui concerne le master « Physique, nano physique » dont le volume horaire doit être ramené à 580 h.</p> <p>Les réserves sont levées à l'unanimité sauf sur la licence EEA tout le volume horaire global est supérieur à 580 h.</p> <p>Par 14 voix pour et 2 abstentions, les réserves sont levées (les masters 1 ayant été ramenés à 580 h).</p> <p>Levée des réserves à l'unanimité.</p> <p>Levée des réserves à l'unanimité sauf sur la licence « MAPES » et la licence « Mathématiques Fondamentales » qui ne prévoient ni l'une, ni l'autre 48 heures de langues vivantes.</p> <p>Levée des réserves à l'unanimité.</p>
---	---

L'Attachée Principale d'Administration
Scolaire et Universitaire
Chef de la Division de la Scolarité

A. PAYTAU